



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le mardi, 16 juin 2026 à 16 h 00 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENCES :

Le préfet et maire de la Ville de Sept-Îles monsieur Benoit Méthot
La conseillère de comté madame Manon Langlois
Le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré
La conseillère de comté madame Josée Pedneault

ABSENCE(S) :

La préfète suppléante et mairesse de la Ville de Port-Cartier madame Danielle Beaupré

SONT AUSSI PRÉSENTS :

La directrice générale et greffière-trésorière madame Elisabeth Chevalier
Le directeur général adjoint -Aménagement, Environnement, Programmes d'habitation et Politique monsieur Philippe Gagnon
La directrice générale adjointe - Services administratifs et greffière-trésorière adjointe madame Joanne Parent
La directrice des affaires juridiques Me Isabelle Blouin
1 citoyen

Ouverture de la séance

Le préfet monsieur Benoit Méthot, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance régulière à 16 h 01.

2026-06-2133

Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du mardi 16 juin 2026

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la séance régulière du mardi 16 juin 2026.

2026-06-2134

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 19 mai 2026

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Manon Langlois,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la séance régulière du 19 mai 2026 tel que présenté.

2026-06-2135

Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 25 mai 2026

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Josée Pedneault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la séance spéciale du 25 mai 2026 tel que présenté.

2026-06-2136 **Liste des engagements de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 13 mai au 9 juin 2026 : Dépôt**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste des engagements de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 13 mai au 9 juin 2026 totalisant 7 133.80 \$ soit déposée au conseil.

(Voir annexe A)

2026-06-2137 **Liste sélective des déboursés de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 13 mai au 9 juin 2026 : Dépôt et approbation**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Manon Langlois,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste sélective des déboursés de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 13 mai au 9 juin 2026 totalisant 221 195.94 \$ soit déposée au conseil et approuvée.

(Voir annexe B)

2026-06-2138 **Liste sélective des déboursés du TNO Lac-Walker pour la période du 13 mai au 9 juin 2026 : Dépôt et approbation**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Josée Pedneault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la liste sélective des déboursés du TNO Lac-Walker pour la période du 13 mai au 9 juin 2026 totalisant 65 170.42 \$ soit déposée au conseil et approuvée.

(Voir annexe C)

2026-06-2139 **Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2025 de la MRC de Sept-Rivières**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier de l'année 2025 de la MRC de Sept-Rivières soient déposés au conseil, le tout conformément à la *Loi*.

2026-06-2140 **Autorisation de signature d'une entente avec le Ministre des Transports et de la Mobilité durable**

ATTENDU QUE les villes de Port-Cartier et de Sept-Îles ont confié le mandat à la MRC de Sept-Rivières de poursuivre le développement du transport collectif entre les deux municipalités;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a conclu une entente de service avec la Corporation de transport adapté de Sept-Îles pour assurer la gestion, le fonctionnement et l'exploitation du transport collectif sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC a déposé, par la résolution 2025-12-2008, sa demande de financement au ministère en décembre 2025 dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) - Volet 2.1.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Manon Langlois,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préfet et la direction générale soient autorisés à signer la Convention d'aide financière au transport collectif régional dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) - Volet 2.1 avec le Ministre des Transports et de la mobilité durable;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

2026-06-2141

Autorisation de signature de l'avenant de l'Entente de services en gestion documentaire

ATTENDU la résolution 2025-10-1947 autorisant la signature de l'Entente de services en gestion documentaire avec le Cégep de Sept-Îles;

ATTENDU QUE les parties désirent conclure un avenant à l'Entente afin de prolonger celle-ci jusqu'au 4 juin 2027.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Josée Pedneault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la direction générale à signer l'avenant à l'Entente de services en gestion documentaire avec le Cégep de Sept-Îles.

2026-06-2142

Adoption de projets retenus dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés (FSDC)

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a conclu une entente sectorielle de développement avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FSDC-2026-05 - Installation d'un système d'osmose » de l'organisme Club l'âge d'or Rivière-Pentecôte, présenté dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés (FSDC) et autorise une aide financière maximale de 17 605 \$;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FSDC-2026-06 - Analyse énergétique et électrique » de l'organisme Maison des organismes communautaires de Sept-Îles (MOCSI), présenté dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés (FSDC) et autorise une aide financière maximale de 30 000 \$;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FSDC-2026-07 - Refonte de l'école de danse de Sept-Îles (Phase 1) » de l'organisme École de ballet de Sept-Îles Inc., présenté dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés (FSDC) et autorise une aide financière maximale de 28 885 \$;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières retienne le projet « FSDC-2026-08 – Aménagement extérieur » de la Coop de solidarité de Gallix, présenté dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés (FSDC) et autorise une aide financière maximale de 23 695 \$;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans l'Entente sectorielle visant le développement territorial de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières;

QUE la direction générale soit autorisée à signer tous les documents s'y rapportant.

2026-06-2143

Nomination d'un membre au Comité de Sécurité Incendie

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a constitué un Comité de Sécurité Incendie lors de la séance régulière du 25 novembre 2009;

ATTENDU QUE, par la résolution 2025-12-2002, Monsieur Tommy Lucas avait été nommé représentant la Ville de Port-Cartier au Comité de Sécurité Incendie;

ATTENDU QUE la Ville de Port-Cartier recommande de nommer Monsieur Jean-Marcel Voyer représentant de la Ville de Port-Cartier au Comité de Sécurité Incendie, en remplacement de Monsieur Tommy Lucas.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Manon Langlois,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme Monsieur Jean-Marcel Voyer membre représentant la Ville de Port-Cartier au Comité de Sécurité Incendie;

QUE cette résolution soit acheminée au membre nommé au Comité de Sécurité Incendie ainsi qu'aux directeurs des services en sécurité incendie des villes de Sept-Îles et Port-Cartier.

2026-06-2144

Nomination de membres au Comité de Sécurité Publique

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a constitué un Comité de Sécurité Publique lors de la séance régulière du 18 septembre 2001;

ATTENDU QUE, par la résolution 2025-12-2003, Messieurs Patrick Hovington et Stéphane Chouinard avaient été nommés représentants de la Ville de Port-Cartier au Comité de Sécurité Publique;

ATTENDU QUE la Ville de Port-Cartier recommande de nommer Madame Jessica Vigneault-Chiasson et Monsieur Daniel Camiré représentant la Ville de Port-Cartier au Comité de Sécurité Publique, en remplacement de Messieurs Patrick Hovington et Stéphane Chouinard.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Josée Pedneault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme Madame Jessica Vigneault-Chiasson et Monsieur Daniel Camiré membres représentants la Ville de Port-Cartier au Comité de Sécurité Publique;

QUE cette résolution soit acheminée aux membres nommés au Comité de Sécurité Publique ainsi qu'à la direction de la Sûreté du Québec du poste MRC de Sept-Rivières.

2026-06-2145

Délégation au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise Benoît Méthot, préfet et Elisabeth Chevalier, directrice générale, à assister au Congrès de la FQM du 23 au 26 septembre 2026 à Québec;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le paiement de l'inscription des participants ainsi que de tous les frais afférents;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses selon le règlement en vigueur.

2026-06-2146

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2026-655 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la Ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2026-655 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la *Loi* par le conseil de la Ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (137.2 et suivants), le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Manon Langlois,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2026-655 de la Ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement.

2026-06-2147

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement No 2026-652 de la Ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE la Ville de Sept-Îles a adopté un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments en vertu de l'article 145.41 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le règlement n° 2026-652 a été adopté conformément à la *Loi* par le conseil de la Ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (137.2 et suivants), le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'un règlement d'urbanisme tel que le règlement n° 2026-652 face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Josée Pedneault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières soit d'avis que le règlement n° 2026-652 de la Ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement.

2026-06-2148

Demande d’approbation du tracé de la Route Verte sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières pour homologation officielle

ATTENDU QUE la Route verte est le réseau cyclable national du Québec, mesurant 5 400 km et traversant 16 régions, 83 MRC et 390 municipalités;

ATTENDU QUE la Route verte contribue au développement économique régional à travers le développement et la mise en valeur d'une offre touristique durable;

ATTENDU QUE l'homologation du tracé de la Route verte doit être évaluée et approuvée par Vélo Québec et par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), conformément aux processus établis;

ATTENDU QUE des démarches ont été effectuées en collaboration avec la Ville de Sept-Îles, la Ville de Port-Cartier, la MRC de Sept-Rivières, Vélo Québec et le MTMD afin de prévoir l'expansion de la Route Verte sur la Côte-Nord;

ATTENDU QUE des options analysées sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières visent à offrir un tracé sécuritaire et le plus direct possible pour les cyclistes;

ATTENDU QUE la Ville de Sept-Îles a adopté la résolution No 2604-162 et que la Ville de Port-Cartier a adopté la résolution No 2026-04-176 demandant officiellement à Vélo Québec et au MTMD d’approuver le tracé proposé de la Route Verte sur leur territoire respectif.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières demande officiellement à Vélo Québec et au MTMD d’évaluer et d’approuver la proposition du tracé pour la Route verte qui passe sur son territoire, tel que présenté sur quatre cartes en annexe de la résolution pour en faire partie intégrante;

QUE la MRC de Sept-Rivières transmette à Vélo Québec et à la direction régionale du MTMD la présente résolution;

QUE la MRC de Sept-Rivières demande à être informée du suivi et de la décision du MTMD concernant cette demande d’homologation.

AVIS DE MOTION

Règlement n° 04-2026 sur la gestion contractuelle

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère de comté madame Manon Langlois, que lors d’une séance ultérieure du conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, le Règlement n° 04-2026 sur la gestion contractuelle.

Copie du règlement n° 04-2026 est remise avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.

AVIS DE MOTION

Règlement n° 05-2026 amendant le règlement no 04-2025 en matière de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère de comté madame Josée Pedneault, que lors d'une séance ultérieure du conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, le règlement n° 05-2026 amendant le règlement no 04-2025 en matière de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation.

Copie du règlement n° 05-2026 est remise avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.

Période de questions

Aucune question.

2026-06-2149

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Daniel Camiré,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance régulière du 16 juin 2026 soit levée à 16 h 13.

Benoit Methot
Préfet

Élisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Benoit Methot
Préfet